

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'Assemblée villageoise de Saint-Aubin - Sauges du 10 novembre 2021 à la salle de spectacles de Saint-Aubin - Sauges.

Le président ouvre l'assemblée en accueillant les participants.tes et en rappelant les consignes sanitaires.

Aucune Assemblée générale n'ayant pu se tenir depuis l'assemblée constitutive, il fait un rappel de ce que sont les Assemblées villageoises et leurs buts.

Il informe l'assemblée sur le comité qui a été amputé de 2 de ses membres à la suite des élections communales de 2020, de la démission d'un membre et de la constitution d'un comité provisoire en attendant qu'une assemblée générale puisse avoir lieu pour en nommer un officiellement qui sera soumis au Conseil général.

Faisant toujours fonction de trésorier pour les raisons vues dans le paragraphe précédent, c'est Jean Panès, trésorier du comité précédent et détenteur d'une signature du compte, qui présente les comptes 2019 et 2020 réunis. Il nous fait part du fait que la vérification des comptes n'a pas pu être effectuée dans les temps et qu'elle sera faite le samedi 13 novembre 2021. La passation des comptes au nouveau trésorier se fera une fois le nouveau comité avalisé par le Conseil général.

La parole est donnée aux personnes présentes pour formuler leurs demandes, propositions et suggestions. 14 points sont notés qui seront analysés, étoffés et compilés puis soumis au Conseil communal pour la prochaine rencontre avec ce dernier. Le président remercie l'assemblée pour ses propositions visant à l'amélioration de la vie au village.

Le président fait un état des projets qui ont été réalisés depuis la création de l'Assemblée villageoise, des projets avortés à cause de la pandémie et des projets qu'elle souhaite mettre en œuvre pour 2022. Les responsables des projets passés et futurs les commentent au fur et à mesure de leur présentation.

Outre la reconduction des 3 membres du comité provisoire, 3 nouvelles personnes se proposent pour faire partie du comité et sont acclamées par des applaudissements.

Le comité se compose donc de :

- Carine Aegerter
- André Barny
- Gisèle Bianchini
- Jérôme Mugnari
- Claudio Reynaud
- Françoise Wyser

Il se constituera très prochainement lors de sa première séance pour être soumis au Conseil général.

Les contrôleurs aux comptes sont nommés :

- Laurent Affolter.
- Jean Panès.

Le président rappelle les groupes de travail qui sont constitués autour des projets 2022 et fait appel aux personnes de l'assistance qui souhaiteraient y participer.

La soirée se termine aux alentours de 21h45, malheureusement sans la partie traditionnelle de convivialité, pandémie oblige.

Fait à Saint-Aubin - Sauges, le 11 novembre 2021

Le président

André Barny